

# École Beaubassin

54, boul.Larry Uteck

Halifax (N.-É.)

B3M 4R9

902-457-6810

Rencontre CEC

Mercredi 29 novembre 2017

## Procès-verbal

### Présents :

---

Dominique Gallant (parent)

Jacqueline LeVert (directrice)

Céline Rouillard (membre du personnel non-enseignant)

Renette Amirault-Laing (parent)

Sandra Knee (membre du personnel non-enseignant)

Jessy Grondin (parent)

Jocelyne MacDougall (membre communautaire)

Hélène Castaing-Cambray (parent)

Margaret Hasting-James (membre du personnel enseignant)

Nicole Dupuis (parent)

### 1. Bienvenue, adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout / correction suivant : (Renette appuyée par Jocelyne).

-Ajouter la lettre au ministre sur la surpopulation

### 2. Adoption du procès-verbal du 25 octobre 2017

Le procès-verbal est aussi adopté sans modification (Renette appuyée par Sandra).

### 3. Suivi du procès-verbal du 25 octobre 2017

Gestion des urgences: Jacqueline a contacté la responsable de Powerschool pour savoir si une alerte au nom de Beaubassin peut être envoyée à la communauté de l'école en cas de panne des

ordinateurs. Oui c'est possible d'envoyer un message par le système Alert à partir de l'extérieur de l'école et des gens au CSAP auront la capacité de l'envoyer.

Alert permet de faire plusieurs envois à un nombre de destinataires illimité durant l'année. Contrairement au système Outlook (logiciel pour les courriels) qui est plus restrictif. Par contre, l'utilisation d'Alert est moins efficace en septembre car les courriels des familles ne sont pas encore tous mis à jour dans le système Powerschool.

#### **4. Politique d'assiduité**

La nouvelle politique d'assiduité du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Même si les problèmes d'assiduité sont généralement plus fréquents au secondaire, il est important de communiquer aux parents/tuteurs qu'il existe une politique et qu'il faut mettre l'accent sur l'impact des retards et absences sur l'apprentissage de tous les élèves de la classe. Jacqueline raconte que, dernièrement, une famille est venue retirer ses enfants de leur classe respective pour un voyage d'une semaine sans que le personnel de l'école en ait été avisé.

Dominique suggère que le ministère devrait intervenir sur la gestion des tournois de hockey qui forcent souvent les élèves à s'absenter de l'école.

Pour faire un contrôle de l'assiduité, les élèves en retard doivent obtenir du secrétariat un message de retard dès leur arrivée. Les enseignants prennent aussi les présences. Un suivi est fait avec les enfants et parents pour les cas plus sérieux.

Jacqueline passe rapidement en revue la nouvelle politique. Entre autre, l'école doit communiquer avec les parents et avoir des interventions ciblées pour les élèves qui sont absents plus de 10% du temps. Au secondaire, il peut y avoir la perte de crédits pour des absences de plus de 20% du temps.

Même s'il y a moins de retards cette année (associé à un système d'autobus plus efficace), trop de parents négligent encore d'aviser l'école en cas de retards ou absences. Demain, la direction va envoyer un message aux parents en donnant les points saillants de la nouvelle politique.

## **5. Parc naturel ou verdissement**

Le parc est présentement en construction. Il ouvrira lundi le 4 décembre. Il sera accessible aux chaises roulantes. Le sol sera recouvert de copeaux. Il y a des arbres et des billots pour faire une course à obstacles. On a planté 3 gros arbres sur le côté du grand parc avec des billots pour faire une classe extérieure ou un lieu de rassemblement. Les élèves de la 5ième année seront responsables d'arroser les arbres sous la supervision de Rhéa (la consultante en verdissement des écoles).

## **6. Sondage sur l'inclusion**

La Commission sur l'inclusion scolaire a entrepris des consultations provinciales avant de compléter son rapport final et ses recommandations. Le personnel s'est réuni pour répondre aux questions de la Commission. Jacqueline dit que le personnel ressource est constamment tiraillé entre remplir de la paperasse et à obtenir du temps d'enseignement avec les élèves. Il faudrait aussi changer la définition d'inclusion. Comme la tâche des aide-enseignantes est limitée aux soins d'enfants qui fuient, qui ont besoins de soins personnels ou qui sont autistes, les enfants qui ont des troubles d'apprentissages ne sont pas appuyés. L'appui des aides-enseignantes doit être reconnu. Tout ça coûte très cher. Le système est brisé et les ressources quittent. On a besoin de plus de spécialistes. La Commission démontre une ouverture d'esprit. Elle comprend que la paperasse est un obstacle.

Jacqueline encourage le comité à remplir le sondage en ligne. Il est ouvert jusqu'au 15 décembre.

## **7. Nouvelle secrétaire**

Marianne prend sa retraite et son dernier jour de travail sera le 1<sup>er</sup> décembre. Jennifer Knee sera sa remplaçante. Jennifer connaît bien l'école. Elle a un BAC en petite enfance.

## **7. Lettre au ministère concernant la surpopulation**

Dominique va envoyer une lettre au Ministère de l'éducation concernant la surpopulation. Elle met le focus sur le droit à l'éducation en français. Elle demande aussi une rencontre. Elle va envoyer une copie au Sommet, à Caroline Arsenault et au président du CSAP avec une lettre formelle pour qu'elle soit lue à la prochaine réunion du CSAP.

Des consultants engagés par le CSAP sont venus visiter l'école durant l'heure du dîner il y a quelques jours.

## **8. Prochaine réunion**

La prochaine réunion du CÉC aura lieu le 31 janvier 2018 (le dernier mercredi du mois). Les autres réunions auront lieu :

28 février 2018

28 mars 2018

25 avril 2018

30 mai 2018

13 juin 2018